

Le Caire, 5 avril 2016 – Dans la Région de Méditerranée orientale, plus de 65 % des adultes et 20 % des adolescents sont actuellement en surpoids ou obèses. Des études attestent que la consommation excessive de sucre contribue non seulement largement à l'épidémie d'obésité, mais qu'elle entraîne également une augmentation de la prévalence du diabète et des caries dentaires chez les enfants et les adultes.

En vue de diminuer la prise de sucre et la prévalence du diabète de type 2 et de l'obésité, le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale a publié une déclaration de principe et des mesures recommandées afin de s'attaquer à ce problème. La déclaration de principe et les mesures recommandées s'inscrivent dans les efforts déployés par l'OMS pour atteindre les cibles mondiales visant à mettre un terme à l'augmentation du diabète et de l'obésité et à faire baisser le risque relatif de mortalité prématurée imputable aux maladies non transmissibles de 25 % d'ici 2025.

L'OMS appelle les gouvernements à instaurer une réduction progressive et pérenne des apports en sucre dans le pays au cours des trois à quatre prochaines années. Une réduction significative des apports en sucre est jugée nécessaire afin de mettre un terme à l'augmentation du diabète et de l'obésité. « Dans certains pays, la consommation de sucre peut dépasser les 85 grammes par personne et par jour », rapporte le Dr Ala Alwan, Directeur régional de l'OMS.

L'OMS recommande que les enfants et les adultes réduisent l'apport en sucres libres à moins de 10 %, idéalement à 5 % (environ 25 grammes par personne) de l'apport énergétique total. Dans les pays à revenu élevé ou intermédiaire, la consommation de sucre représente 9 à 15 %. Même dans les pays à revenu faible, cette part peut atteindre 12 %. Les enfants, notamment les écoliers, ainsi que les jeunes adultes, ont généralement des apports particulièrement élevés. Les sucreries, les jus de fruits et le sucre ajouté en trop grande quantité dans le thé, tous des composants de notre alimentation quotidienne, constituent la principale source de sucre dans la Région. Par exemple, une canette de boisson sucrée contient 40 grammes de sucre, ce qui est supérieur à la quantité totale de sucre recommandée par jour pour un enfant.

« Nous recommandons vivement aux pays de prendre les mesures nécessaires pour réduire le taux de sucre du régime de la population en vue d'améliorer sa santé. Les décideurs devraient examiner sérieusement les actions menées par d'autres pays en vue d'augmenter le prix au détail des boissons sucrées par le biais d'une taxation. Ils devraient également envisager d'adopter des politiques pour modifier la composition des aliments et des boissons riches en sucre aux fins de la réduction des apports en sucre. Il est tout aussi important que des

restrictions soient imposées sur la commercialisation des aliments et des boissons riches en sucre et nuisibles pour la santé, notamment ceux destinés aux enfants », explique le Dr Alwan. « Des mesures spéciales sont nécessaires pour faire face à la commercialisation libre de toute entrave sur les chaînes de télévision et les media digitaux. »

D'autres mesures pouvant contribuer à la réduction de la consommation de sucre :

- instaurer des politiques visant une réduction progressive de la teneur en sucre des aliments proposés à la vente par les institutions subventionnées par l'État ;
- limiter les promotions, telles que l'offre de deux produits pour le prix d'un ou l'augmentation de la taille de la portion pour le même prix, sur les produits riches en sucre, en particulier les boissons ;
- utiliser des profils nutritionnels aux fins de la formulation de définitions claires des aliments et des boissons à teneur élevée en sucre de façon à ce que les consommateurs ne soient pas induits en erreur en ce qui concerne la teneur en sucre des produits ;
- supprimer les subventions sur le sucre versées par l'État et introduire une taxation progressive des boissons sucrées dans un premier temps, puis de l'ensemble des aliments additionnés de sucre ; et
- dispenser une éducation sanitaire régulière aux populations.

Lien connexe

[Déclaration de principe et mesures recommandées aux fins de la diminution des apports en sucre et de la réduction de la prévalence du diabète de type 2 et de l'obésité dans la Région de la Méditerranée orientale](#)

Saturday 17th of May 2025 04:30:09 PM